

Décision  
portant cessation d'activité  
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles  
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS

---

**DEC110267DR15**

**Vu** la décision n° DEC070170DR15 du 15 octobre 2007 nommant Monsieur Gérard POINT Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO);

Il est mis fin, à compter du 4 janvier 2011, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Monsieur Gérard POINT dans l'unité du CNRS n° 5800 Laboratoire bordelais de recherche en informatique (LABRI).

Un extrait de cette décision sera publié au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 4 janvier 2011  
Le directeur de l'unité  
Pascal WEIL

Visa du Délégué régional du CNRS  
Philippe LECONTE

Visa du Président de l'Université Bordeaux 1  
Alain BOUDOU